

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>OBJET :</p> <p>INSTALLATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION TECHNIQUE</p>	<p>Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 28 Votants : 35 Délib. n°4- 13/12/2022</p>
	<p>Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le</p>

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de William BURGHOFFER.

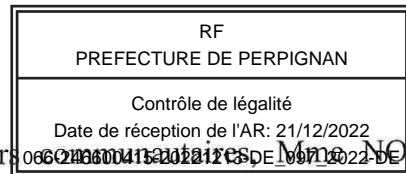
Date de la convocation : le mardi 06 décembre 2022

Présents : AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BARNOLE Catherine (T), BIANCHINI Marc (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PETIT Vivien (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal (T).

Absents excusés : DRAGUÉ Céline (T), LECOINNET Jean-Philippe (T), POUDADE Danielle (T),

Absents ayant donné pouvoir : BOHER Monique (T) à NOGUES Dominique (T), BONACAZE Benoît (T) à BOTEBOL Claudine (T), ESCALAIS-VERGNETTES) à GARSAU Jacques (T), FORASTE Guy (T) à PETIT Vivien (T), PARRILLA Jérôme (T) à DOMENECH Alain (T), VIDAL Sylvie (T) à BURGHOFFER William (T), VILA Patrice (T) à BARNOLE Catherine (T).

PETIT Vivien a été nommé secrétaire de séance.



CONSIDERANT que suite au départ de trois Conseillers communautaires, M. NOGUERA Laurence remplacée par Mme VIDAL Sylvie, Mr ROMERO Pierre remplacé par Mr BONMARTEL Jonathan, Mr PERSON Claude remplacé par Mr FOTASTÉ Guy, il convient de désigner les remplaçants des représentants élus au sein des quatre commissions thématiques de travail mises en place par délibération n°5 le 17/12/2020.

Ces quatre commissions sont les suivantes :

1. Commission Administration générale et ressources en charge les dossiers portant sur l'administration générale, les ressources humaines, les finances et la communication,
2. Commission Services à la population en charge les dossiers portant sur la petite enfance, l'enfance et jeunesse, la restauration et la Maison France Services,
3. Commission Technique en charge des dossiers portant sur la commande publique, programmes et travaux, hygiène et sécurité, informatique, accueil gens du voyage
4. Commission Actions Territoriales : environnement, déchets, économie, subventions, culture, urbanisme, Gémapi.

CONSIDERANT qu'il est proposé que les nouveaux conseillers communautaires remplacent leur prédécesseur dans chacune des commissions concernées.

Seule la commission Technique doit voir sa composition modifiée. Monsieur FORASTÉ Guy laisse sa place à Monsieur PETIT Vivien.

La commission est modifiée telle qu'arrêtée ci-dessous :

Président	W. BURGHOFFER
Vice-Président	R. LAVILLE

Membres

	Noms	Prénoms	Commune
1	SOLERE	Jean Claude	St Michel de Llotes
2	BIANCHINI	Marc	Rodès
3	BOURNIOLE	Frédéric	Bélesta
4	OLIVE	Robert	St Féliu d'Amont
5	SOLER	Gérard	Corbère les Cabanes
6	PETIT	Vivien	Millas
7	AYMERICH	Claude	Ille
8	BARNOLE	Catherine	Néfiach
9	METLAINE	Naïma	Ille sur Têt
10	TRAFI	Pascal	Bouleternère

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

DESIGNE Mr PETIT Vivien en tant que représentant amené à siéger au sein de la Commission technique.

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ile sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,



Le Président
William BURGHOFFER

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 21/12/2022
066-246600415-20221213-DE_097_2022-DE